



État de l'environnement en Europe en 2020: un changement de direction est nécessaire de toute urgence pour affronter les défis posés par le changement climatique, inverser le processus de dégradation et assurer la prospérité future

L'Europe ne réalisera pas ses objectifs pour 2030 si aucune mesure urgente n'est prise au cours des dix prochaines années pour répondre au rythme alarmant de l'appauvrissement de la biodiversité, aux effets de plus en plus marqués du changement climatique et à la surconsommation des ressources naturelles. Le dernier rapport de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) sur l'«État de l'environnement», publié aujourd'hui, indique que l'Europe fait face à des défis environnementaux d'une ampleur et d'une urgence sans précédent. Toutefois le rapport précise qu'il existe des raisons d'espérer dans un contexte où le public est de plus en plus sensibilisé à la nécessité de s'orienter vers un avenir durable, des innovations technologiques voient le jour, des initiatives communautaires se développent et l'action de l'UE se renforce, comme le pacte vert pour l'Europe.

“ L'environnement en Europe est à un point de basculement. La prochaine décennie nous offre encore une possibilité limitée de renforcer les mesures de protection de la nature, d'atténuer les effets du changement climatique et de réduire considérablement notre consommation de ressources naturelles ”

Hans Bruyninckx, directeur exécutif de l'AEE

Bien que les politiques européennes en faveur de l'environnement et du climat aient contribué à améliorer l'environnement au cours des dernières décennies, les progrès accomplis par l'Europe ne sont pas suffisants, et les perspectives pour l'environnement au cours de la prochaine décennie ne sont pas positives, selon le rapport «L'environnement en Europe – État et perspectives 2020» (SOER 2020, «European environment — state and outlook 2020»).

Ce rapport représente l'évaluation environnementale la plus complète jamais entreprise pour l'Europe. Il offre un aperçu sans complaisance de la situation de l'Europe par rapport à la réalisation de ses objectifs politiques pour 2020 et 2030, ainsi que de ses objectifs et ambitions à plus long terme pour 2050 en vue de s'orienter vers un avenir durable à faibles émissions de carbone. Le rapport indique que l'Europe a déjà accompli des progrès importants au cours des deux dernières décennies du point de vue de l'atténuation du changement climatique, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Des signes de progrès sont également manifestes dans d'autres domaines, tels que la lutte contre la pollution de l'air et de l'eau et l'introduction de nouvelles politiques pour lutter contre les déchets en plastique, pour renforcer l'adaptation au changement climatique et pour promouvoir l'économie circulaire et la bioéconomie. En outre, l'initiative de l'UE en faveur d'une finance durable est la première en son genre sur le rôle moteur du secteur financier dans la transition nécessaire vers un avenir durable.

Appel urgent pour amplifier et accélérer le changement

Bien que ces réalisations soient importantes, l'Europe ne concrétisera pas sa vision durable consistant à «bien vivre, dans les limites de notre planète» en continuant de promouvoir la croissance économique et en s'efforçant de gérer les impacts environnementaux et sociaux. Le rapport lance un appel aux pays européens, à leurs dirigeants et responsables politiques pour qu'ils saisissent l'occasion et consacrent la prochaine décennie à radicalement amplifier et accélérer la mise en œuvre des actions visant à remettre l'Europe sur la voie de la réalisation de ses buts et objectifs environnementaux à moyen et long terme afin d'éviter un changement et des dommages irréversibles.

L'éventail actuel des actions stratégiques européennes constitue une base essentielle pour les progrès futurs mais ne suffit pas. L'Europe doit mieux faire les choses, elle doit relever certains défis différemment et repenser ses investissements.

La réalisation des objectifs européens nécessitera une meilleure mise en œuvre et une coordination renforcée des politiques actuelles. D'autres mesures stratégiques seront également nécessaires pour transformer fondamentalement les principaux systèmes de production et de consommation sur lesquels se fondent nos modes de vie modernes, en ce qui concerne notamment l'alimentation, l'énergie et la mobilité, dont les impacts environnementaux sont importants.

Le rapport souligne également l'importance des moyens déployés par les gouvernements pour permettre une transition vers la durabilité et la nécessité de faire les choses différemment. Par exemple, l'Europe doit revoir comment recourir aux innovations et technologies existantes,

comment améliorer les processus de production, comment promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de la durabilité, et comment stimuler l'évolution des modes de consommation et de vie.

Enfin, mener à bien cette transformation exigera d'investir dans un avenir durable et de mettre fin à l'utilisation de fonds publics pour subventionner des activités nuisibles pour l'environnement. L'Europe a fort à gagner d'une telle évolution des priorités d'investissement en raison des débouchés économiques et sociaux qu'elle peut créer. Parallèlement, il sera essentiel d'être à l'écoute des préoccupations de la population et de garantir un large soutien à cette transformation de sorte qu'il s'agisse d'une transition socialement équitable.

“

Le rapport sur l'état de l'environnement arrive à point nommé pour nous donner l'élan supplémentaire dont nous avons besoin pour entamer un nouveau cycle quinquennal à la Commission européenne alors que nous nous préparons à présenter le pacte vert pour l'Europe. Au cours des cinq prochaines années, nous mettrons en place un véritable programme de transformation, nous déploierons de nouvelles technologies propres, nous aiderons les citoyens à s'adapter à de nouvelles perspectives d'emploi et à des industries en mutation et nous nous orienterons vers une mobilité plus propre et plus efficace et vers des modes d'alimentation et d'agriculture plus durables. Les avantages seront nombreux pour l'Europe et les Européens si nous nous y prenons bien, et notre économie et notre planète en sortiront gagnantes également. Il s'agit là d'un défi mondial urgent et d'une occasion unique pour l'Europe

”

Frans Timmermans, vice-président exécutif de la Commission européenne

«L'environnement en Europe est à un point de basculement. La prochaine décennie nous offre encore une possibilité limitée de renforcer les mesures de protection de la nature, d'atténuer les effets du changement climatique et de réduire considérablement notre consommation de ressources naturelles. Notre évaluation montre que les changements progressifs ont entraîné des progrès dans certains domaines, mais pas assez pour réaliser nos objectifs à long terme. Nous disposons déjà des connaissances, des technologies et des outils dont nous avons besoin pour rendre durables les principaux systèmes de production et de consommation, notamment l'alimentation, la mobilité et l'énergie. Notre bien-être et notre prospérité futurs dépendent de cela mais aussi de notre capacité à mobiliser l'ensemble de la société afin de susciter le changement et de créer un avenir meilleur», a déclaré Hans Bruyninckx, directeur exécutif de l'AEE.

L'état de l'environnement s'est détérioré, les perspectives sont mitigées

Les tendances globales de l'environnement en Europe ne se sont pas améliorées depuis le dernier rapport sur l'état de l'environnement publié en 2015. Cependant, même si la plupart des objectifs pour 2020 ne seront pas atteints, notamment ceux relatifs à la biodiversité, l'évaluation montre qu'il existe encore une possibilité de réaliser les objectifs à long terme pour 2030 et 2050.

L'Europe a réalisé d'importants gains en ce qui concerne l'utilisation efficace des ressources et l'économie circulaire. Mais les tendances récentes révèlent un ralentissement des progrès dans des domaines tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, des émissions industrielles, la production de déchets, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la part des énergies renouvelables. À long terme, le rythme actuel des progrès ne suffira pas pour atteindre les objectifs climatiques et énergétiques fixés pour 2030 et 2050.

Les progrès réalisés dans le domaine de la protection et la conservation de la biodiversité et de la nature en Europe restent décourageants. Sur les 13 objectifs stratégiques spécifiques fixés pour 2020 dans ce domaine, seuls deux sont susceptibles d'être atteints: la désignation de zones de protection marines et terrestres. D'ici à 2030, si les tendances actuelles se poursuivent, la détérioration de la nature se sera accentuée, tandis que la pollution de l'air, de l'eau et des sols n'aura pas cessé.

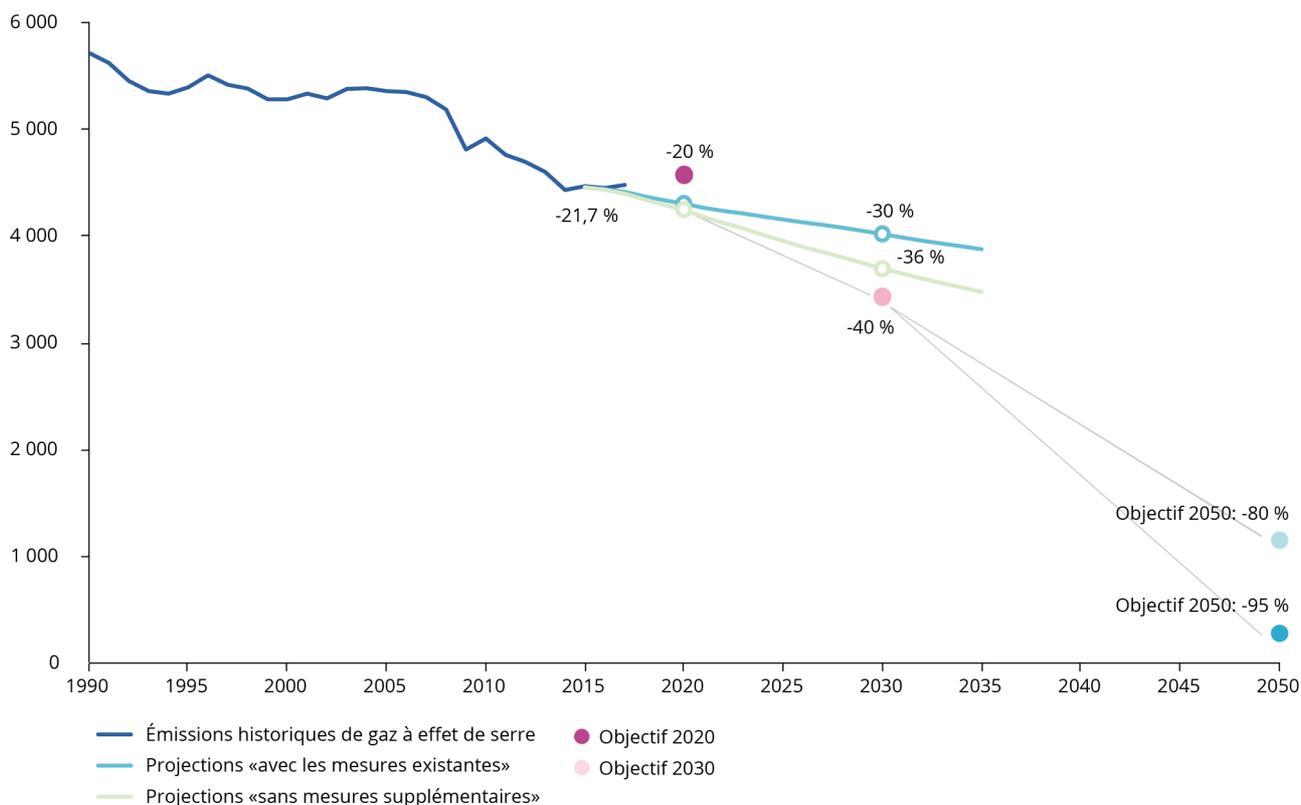
Les effets du changement climatique et de la pollution atmosphérique et sonore sur l'environnement et la santé humaine restent préoccupants. Chaque année, l'exposition aux particules fines est responsable d'environ 400 000 décès prématurés en Europe et touche les pays d'Europe centrale et orientale de façon disproportionnée. Les produits chimiques dangereux et les risques qu'ils posent suscitent également des préoccupations croissantes. À long terme, les perspectives de réduction des risques environnementaux pour la santé seraient améliorées grâce à une meilleure intégration des politiques en matière d'environnement et de santé.

Tableau ES.1 Résumé des tendances du passé, des perspectives et des chances de réalisation des objectifs stratégiques

Theme	Tendances du passé et perspectives		Chances de réalisation des objectifs stratégiques		
	Tendances du passé (10-15 ans)	Perspectives à l'horizon 2030	2020	2030	2050
Protection, conservation et renforcement du capital naturel					
Aires terrestres protégées			<input checked="" type="checkbox"/>		
Aires marines protégées			<input checked="" type="checkbox"/>		
Espèces et habitats protégés dans l'Union			<input checked="" type="checkbox"/>		
Espèces communes (oiseaux et papillons)			<input checked="" type="checkbox"/>		
État des écosystèmes et services écosystémiques			<input checked="" type="checkbox"/>		
Écosystèmes aquatiques et zones humides			<input checked="" type="checkbox"/>		
Pressions hydromorphologiques			<input checked="" type="checkbox"/>		
État des écosystèmes marins et de la biodiversité			<input checked="" type="checkbox"/>		
Pressions et incidence sur les écosystèmes marins			<input checked="" type="checkbox"/>		
Urbanisation et usage des sols par l'agriculture et l'exploitation forestière					<input checked="" type="checkbox"/>
État des sols			<input checked="" type="checkbox"/>		
Pollution atmosphérique et incidences sur les écosystèmes			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pollution chimique et incidences sur les écosystèmes			<input checked="" type="checkbox"/>		
Changement climatique et incidences sur les écosystèmes			<input checked="" type="checkbox"/>		
Économie efficace dans l'utilisation des ressources, circulaire et sobre en carbone					
Utilisation rationnelle des ressources matérielles			<input checked="" type="checkbox"/>		
Utilisation circulaire des ressources matérielles				<input type="checkbox"/>	
Production de déchets			<input type="checkbox"/>		
Gestion des déchets			<input type="checkbox"/>		
Émissions de gaz à effet de serre et mesures d'atténuation			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Efficacité énergétique			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Sources d'énergie renouvelables			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Émissions de polluants atmosphériques			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Émissions industrielles polluantes			<input type="checkbox"/>		
Technologies et processus industriels propres			<input type="checkbox"/>		
Émissions de substances chimiques			<input checked="" type="checkbox"/>		
Prélèvement d'eau et sa pression sur les eaux de surface et les eaux souterraines			<input checked="" type="checkbox"/>		
Utilisation durable des mers			<input type="checkbox"/>		
Protection de la santé et du bien-être contre les dangers environnementaux					
Concentrations de polluants atmosphériques			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollution atmosphérique et incidences sur la santé -humaine et le bien-être				<input checked="" type="checkbox"/>	
Exposition de la population au bruit ambiant et incidence sur la santé humaine			<input checked="" type="checkbox"/>		
Préservation des zones calmes			<input checked="" type="checkbox"/>		
Pressions exercées sur l'eau par la pollution et liens avec la santé humaine			<input checked="" type="checkbox"/>		
Pollution chimique et risques pour la santé humaine et le bien-être			<input checked="" type="checkbox"/>		
Risques pour la société associés au changement climatique			<input type="checkbox"/>		
Stratégies et plans d'adaptation au changement climatique			<input type="checkbox"/>		
Évaluation indicative des tendances passées (10-15 ans) et perspectives à l'horizon 2030			Évaluation indicative des chances de réalisation d'objectifs stratégiques sélectionnés		
	La tendance à l'amélioration prédomine.	Année <input checked="" type="checkbox"/>	Bien engagée		
	La situation est contrastée en matière de tendances/d'évolutions.	Année <input type="checkbox"/>	Partiellement engagée		
	La tendance à la détérioration prédomine.	Année <input checked="" type="checkbox"/>	Loin d'être engagée		

Note: l'année relative aux objectifs n'indique pas l'année cible exacte, mais le calendrier de réalisation des objectifs.

Millions de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (MtCO₂e)



Source: SOER 2020 p.158

Un avenir durable est encore possible: où les mesures doivent-elles être prises?

La réalisation d'une vision de l'Europe durable et à faible émissions de carbone est encore possible. Le rapport souligne sept domaines clés dans lesquels des mesures audacieuses sont nécessaires pour remettre l'Europe sur la voie de la réalisation de ses objectifs et ambitions pour 2030 et 2050.

Réaliser le potentiel inexploité des politiques environnementales existantes. La pleine mise en œuvre des politiques existantes contribuerait largement à la réalisation des objectifs environnementaux de l'Europe à l'horizon 2030.

Adopter la durabilité comme cadre pour l'élaboration des politiques. L'élaboration de cadres politiques à long terme assortis d'objectifs contraignants - en commençant par le système alimentaire, les produits chimiques et l'utilisation des terres - stimulera l'adoption de mesures cohérentes dans tous les domaines politiques et dans la société.

Prendre la tête du mouvement de transition mondial vers la durabilité. L'UE exerce son influence diplomatique et économique pour promouvoir l'adoption d'accords

internationaux ambitieux dans des domaines tels que la biodiversité et l'utilisation des ressources.

Promouvoir l'innovation dans l'ensemble de la société. La modification de la trajectoire actuelle dépendra étroitement de l'émergence et de la diffusion de différentes formes d'innovation permettant l'émergence de nouveaux modes de pensée et de vie.

Accroître les investissements et réorienter le secteur financier en vue de soutenir des projets et des entreprises durables. Cela exige d'investir dans l'avenir en utilisant pleinement les fonds publics pour soutenir l'innovation et des solutions fondées sur la nature, en adoptant des marchés publics durables et en soutenant les régions et les secteurs touchés. Cela suppose également d'engager le secteur financier dans l'investissement durable en mettant en œuvre et en s'appuyant sur le plan d'action de l'UE sur la finance durable.

Gérer les risques et garantir une transition socialement équitable. Une transition réussie vers la durabilité exigera des sociétés qu'elles reconnaissent les risques, les perspectives et les compromis potentiels et trouvent les moyens de les gérer. Les politiques nationales et de l'UE jouent un rôle essentiel dans la réalisation des «transitions justes» en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte.

Développer les connaissances et les compétences. Cela suppose d'accorder une attention accrue à la compréhension des systèmes à l'origine des pressions exercées sur l'environnement, aux voies vers la durabilité, aux initiatives prometteuses et aux obstacles au changement. Le renforcement des capacités est nécessaire pour naviguer dans un monde en évolution rapide, en investissant dans l'éducation et les compétences.

Contexte - Note aux éditeurs

«L'environnement en Europe – État et perspectives 2020» est publié par l'AEE tous les cinq ans, conformément à son règlement. Le SOER 2020 est le sixième SOER publié par l'AEE depuis 1995. Il offre des informations scientifiques solides qui nous éclairent sur la façon dont nous devons répondre aux défis immenses et complexes auxquels nous sommes confrontés, tels que le changement climatique, l'appauvrissement de la biodiversité et la pollution de l'air et de l'eau. Le SOER 2020 a été établi en étroite collaboration avec l'AEE et le réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement (Eionet). Le rapport s'appuie sur la grande expertise du réseau Eionet composé d'experts et de scientifiques éminents dans le domaine de l'environnement, issus de l'ensemble des 33 pays membres et des 6 pays coopérants de l'AEE.

Également disponibles:

SOER 2020 - Rapport complet - Évaluation intégrée

SOER 2020 - Résumé (traductions disponibles)

SOER 2020 - Résumé web

Contenu connexe

Related briefings

The European environment — state and outlook 2020: knowledge for transition to a sustainable Europe [<https://www.eea.europa.eu/soer-2020/intro>]

Publications connexes

L'environnement en Europe État et perspectives 2020 Synthèse

[<https://www.eea.europa.eu/fr/publications/environnement-en-europe-etat-et-perspectives-2020>]

The European environment — state and outlook 2020

[<https://www.eea.europa.eu/publications/soer-2020>]

Voir aussi

SOER 2020 [<https://www.eea.europa.eu/soer-2020>]

Date de publication 04/12/2019